



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

Liberté
Égalité
Fraternité

DEMANDE D'AIDE AUX RETRAITES INVALIDES

A adresser, dûment complétée, au :
Rectorat de l'Académie d'Amiens
Division des Prestations Sociales - Bureau de l'Action sociale - DPS 2
20 boulevard d'Alsace Lorraine
80063 Amiens CEDEX 9 – Tel : 03 22 82 37 76
Mèl : action-sociale@ac-amiens.fr
Le dossier doit être réceptionné par le rectorat le 31 octobre 2024
au plus tard pour un traitement en 2024

Cadre réservé à l'administration

N° Tiers

CT..... RIB..... EXT..... DEB.....

Revenu Brut Global : Nbre de parts : Nbre de parts supplémentaires : 0,5

Quotient familial :

DEMANDEUR

N° de sécurité sociale :/...../...../...../...../.....

Nom d'usage : Prénom :

Nom de famille : Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse personnelle (N°, rue) :

Localité : Code postal : Tél. personnel :

Adresse mail :@.....

Situation familiale :

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Veuf(ve)

Séparé(e) Divorcé(e) depuis le :/...../.....

Situation administrative :

Date de départ en retraite :

Préciser le dernier établissement ou service d'affectation :

Conjoint :

Nom d'usage : Prénom :

Nom de famille : Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Pièces à joindre à toute demande

- Copie du titre de pension
- Copie de l'avis d'imposition **2024 portant sur les revenus de 2023**. En cas de vie maritale, joindre les justificatifs fiscaux de chacun des conjoints.
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal (original portant les nom et prénom du demandeur).
- 1 photocopie intégrale du ou des livrets de famille régulièrement tenus à jour - feuillets parents

Tout dossier incomplet, imprécis, sans pièces justificatives, ne pourra être étudié.

- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce formulaire et déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution de l'ASIA sollicitée (pour de plus amples précisions, consulter le site académique : www.ac-amiens.fr/action-sociale).
- Je reconnais être informé(e) des risques encourus en cas de fausse déclaration et m'engage à indiquer sans délai aux services académiques tout changement dans ma situation personnelle (le faux, l'usage de faux et l'escroquerie sont réprimés par les articles 313-1, 313-2, 313-3, 441-1, 441-2 du Code pénal).

A, le

Signature du demandeur :

NOTICE D'INFORMATIONS

DESIGNATION DE L'AIDE	Action Sociale d'Initiative Académique (ASIA) : «Aide aux Retraités invalides ».
BENEFICIAIRES	Seuls sont concernés les fonctionnaires retraités pour invalidité, percevant à ce titre une pension civile de l'Etat (personnels de l'enseignement privé non pris en compte)
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	Le quotient familial académique (QFA) ne doit pas excéder 8 625 € : Modalités de calcul du QFA : $\frac{\text{Revenu brut global de l'ensemble des avis d'imposition du foyer}}{\text{Nombre de parts fiscales} + 0,5}$
MONTANT	1 000 €

Information RGPD : Le bureau des prestations sociales procède à un traitement de vos données sur le fondement de l'article 6.1.a du Règlement Européen RGPD (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données).

Attention : Les prestations d'action sociales, y compris les ASIA sont des aides à caractère facultatif **versées dans la limite de la disponibilité des crédits**